

05 juin 2008 -14:15

INASTI - Rapport annuel 2007 : toujours plus d'indépendants et un résultat comptable positif

En 2007, le statut social des travailleurs indépendants a enregistré un résultat comptable positif et le nombre d'indépendants a sensiblement augmenté, voilà ce qui ressort des statistiques publiées par l'Institut national d'assurances sociales dans son rapport annuel 2007.

En 2007, le statut social des travailleurs indépendants a enregistré un résultat comptable positif et le nombre d'indépendants a sensiblement augmenté, voilà ce qui ressort des statistiques publiées par l'Institut national d'assurances sociales dans son rapport annuel 2007.

L'année 2007 a été caractérisée par une augmentation du nombre total de travailleurs indépendants affiliés. L'INASTI recensait 904.954 travailleurs indépendants. Par rapport à 2006, cela représente une progression de 24.332 unités ou + 2,76 %.

Cette progression n'est pas uniquement imputable à l'augmentation du nombre d'indépendants en activité complémentaire (190.268 contre 178.926 en 2006). Elle est également due à l'augmentation du nombre d'indépendants en activité principale (+ 1,76 %), tant parmi les hommes (de 414.643 à 423.587 unités) que parmi les femmes (de 226.089 à 228.413 unités).

Les augmentations les plus marquantes sont enregistrées dans les secteurs suivants : les professions libérales (+ 5,38 %), l'industrie (+ 4,49 %) et les services (+ 3,36 %). Tout comme en 2006 le secteur primaire a diminué (- 1,10 %).

Augmentation aussi du nombre de pensionnés exerçant encore une activité indépendante (2007 : 62.686 / 2006 : 60.964 ou + 2,82 %) et du nombre de sociétés redevables de la cotisation annuelle des sociétés (354.953 en 2005 / 373.382 en 2006 / 387.861 en 2007).

La moyenne des revenus de référence 2004 (servant au calcul des cotisations 2007) a augmenté de + 1,74 % pour passer à 20.939,96 euros. A titre de comparaison : pour les revenus de référence 2003 (cotisations 2006), elle s'élevait à 20.582,54 euros.

L'INASTI est chargé de l'exécution de la gestion financière globale du statut social des travailleurs indépendants. Un boni a été enregistré, tout comme les années précédentes. Celui-ci se chiffre à 314.598 milliers euros.

Le rapport annuel complet peut être consulté sur le site web de l'INASTI, www.rsvz-inasti.fgov.be (rubrique 'Publications').

Institut national d'assurances sociales pour travailleurs
indépendants (INASTI)
Quai de Willebroeck 35
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 546 42 11
<http://www.rsvz-inasti.fgov.be>

Floriane De Muyter
Attachée Service de Communication
+32 2 546 44 92
floriane.demuyter@rsvz-inasti.fgov.be

Shavawn Somers
+32 2 546 44 75
Shavawn.Somers@rsvz-inasti.fgov.be